

Alcatel-Lucent et Nokia, un mariage de raison et de concessions

A peine avoir annoncé hier [la confirmation de discussions](#) d'un possible rapprochement qu'Alcatel-Lucent et Nokia viennent de publier les bancs de leur mariage. C'est par un communiqué que les deux acteurs ont détaillé les clauses de leur contrat de fusion. Comme indiqué hier, Nokia veut s'emparer de la totalité des actifs de l'équipementier franco-américain en lançant une OPA valorisant la société à 15,6 milliards d'euros. Au terme de cette offre, les actionnaires d'Alcatel-Lucent détiendraient 33,5% du capital sur base entièrement diluée de l'entité combinée et 66,5 % pour les actionnaires de Nokia. Cette opération devra être finalisée, après les autorisations réglementaires, au premier semestre 2016.

Cette opération va donner naissance à un nouveau groupe, Nokia Corporation, qui aura son siège social en Finlande. Adieu donc le nom Alcatel-Lucent. Les nostalgiques se souviendront qu'Alcatel est né en France dans les années 60 et représente l'acronyme de « *Alsacienne de constructions atomiques, de télécommunications et d'électronique* ». Pour autant, Nokia entend garder le nom Bell Labs pour héberger les activités innovations dans les réseaux. Sur le plan organisationnel, le conseil d'administration de Nokia Corporation comprendra 9 membres dont 3 d'Alcatel-Lucent. Il sera présidé par Risto Siilasmaa et Rajeev Suri (actuel PDG de Nokia) en sera le directeur général.

Gages à l'Etat et inquiétude sur l'emploi

Reçus hier par François Hollande, Michel Combes et Rajeev Suri ont apporté des garanties sur l'emploi et sur l'activité en France. On peut ainsi lire dans le communiqué que Nokia a l'intention de créer « *un centre d'excellence R&D en 5G et l'ouverture d'un laboratoire de Cyber-Sécurité en France, similaire à celui existant à Berlin* ». Sur ce dernier point, on se souvient qu'Alcatel-Lucent avait [revendu à Thales ses activités cybersécurité et sécurité des communications](#). Par ailleurs, la firme finlandaise prévoit « *d'établir un fonds d'investissement de 100 millions pour investir dans des start-ups en France avec une spécialisation sur l'Internet des objets et de l'Internet Industriel* ».

De quoi rassurer les politiques, mais pas les syndicats. Pour la CFE-CGC, « *ce rapprochement génère de fortes inquiétudes chez les salariés de l'activité Wireless et des fonctions centrales et support* ». Même interrogations du côté de la CFDT où Olivier Durécu, expliquait hier à nos confrères de France3 : « *Dans l'histoire des grandes fusions, un plus un ne fait jamais deux, il va y avoir des doublons dans plusieurs fonctions comme le support, dans les livraisons clients, etc. Nous abordons donc le dossier avec une grande prudence et une grande crainte.* »

Nokia a tenu à rassurer sur ce volet emploi en indiquant vouloir maintenir « *l'emploi en France au niveau de ce qu'il sera à l'issue du plan Shift d'Alcatel-Lucent, avec une attention particulière sur les sites clés de Villarceaux (Essonne) et Lannion (Côtes d'Armor)* ». Cependant, dans une conférence de presse, Michel Combes a souligné, « *cette opération va entraîner un redéploiement de nos forces. Il y aura une évolution des effectifs avec moins de fonctions de support et plus de compétences en R&D* ». Il ajoute « *nous allons passer de 2000 à 2500 chercheurs notamment avec le recrutement de jeunes diplômés en France avec*

un renforcement de Villarceaux et de Lannion ».

La création d'un champion européen

La réunion des deux entités vise à créer un équipementier européen « capable de rivaliser avec les acteurs asiatiques et américains », souligne Michel Combes, PDG d'Alcatel-Lucent. Sur le plan financier, Nokia Corporation aurait généré en 2014 près de 26 milliards de dollars. Selon les dirigeants, l'opération vise 900 millions d'euros de synergie sur les coûts d'exploitation d'ici 2019. Par ailleurs, ils prévoient 200 millions d'euros de réduction de dépenses d'intérêts financiers d'ici 2017.

Le nouvel ensemble ambitionne d'être le leader sur les réseaux de prochaines générations avec des technologies comme la 5G, les réseaux virtualisés, le Cloud, l'Analyse des données réseau, ainsi que les capteurs et l'imagerie. Nokia va bénéficier aussi de la présence forte d'Alcatel-Lucent sur le territoire américain et sur le marché Chinois.

A lire aussi :

[MWC 2015 : Nokia Networks déporte le réseau cellulaire dans le Cloud](#)

[Alcatel-Lucent équipe China Telecom en 4G](#)